

# Les 3 grandes lois du développement moteur

Ces 3 lois – différenciation, succession et variabilité – permettent de faire évoluer le bébé d'une motricité globale et réflexe vers une motricité volontaire et précise.

## LOI DE DIFFÉRENCIATION

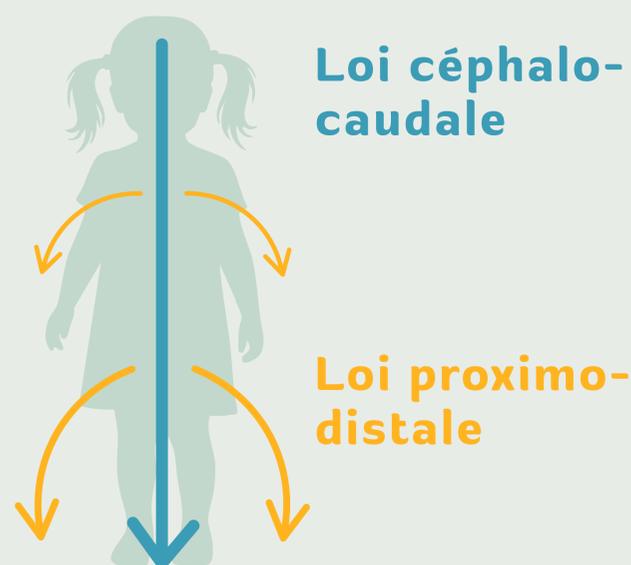
Motricité globale, imprécise, involontaire et réflexe

Motricité affinée, volontaire et précise

## LOI DE SUCCESSION

Les habiletés se construisent d'abord de la tête aux pieds (axe céphalo-caudal), puis du centre du corps vers les extrémités (axe proximo-distal).

Cette double progression assure d'abord la stabilité posturale – tête, tronc, hanches – avant de libérer bras, mains et doigts pour la motricité fine et la manipulation précise.



## LOI DE VARIABILITÉ

Le parcours moteur n'est pas linéaire : pics d'accélération, pauses, voire régressions temporaires jalonnent l'apprentissage de chaque enfant.

